

TITRE DU TRAVAIL

Nom

Prénom

Date de naissance / /

Adresse

Email

Portable

A compléter par le représentant légal si le participant est mineur:

Nom

Prénom

Adresse

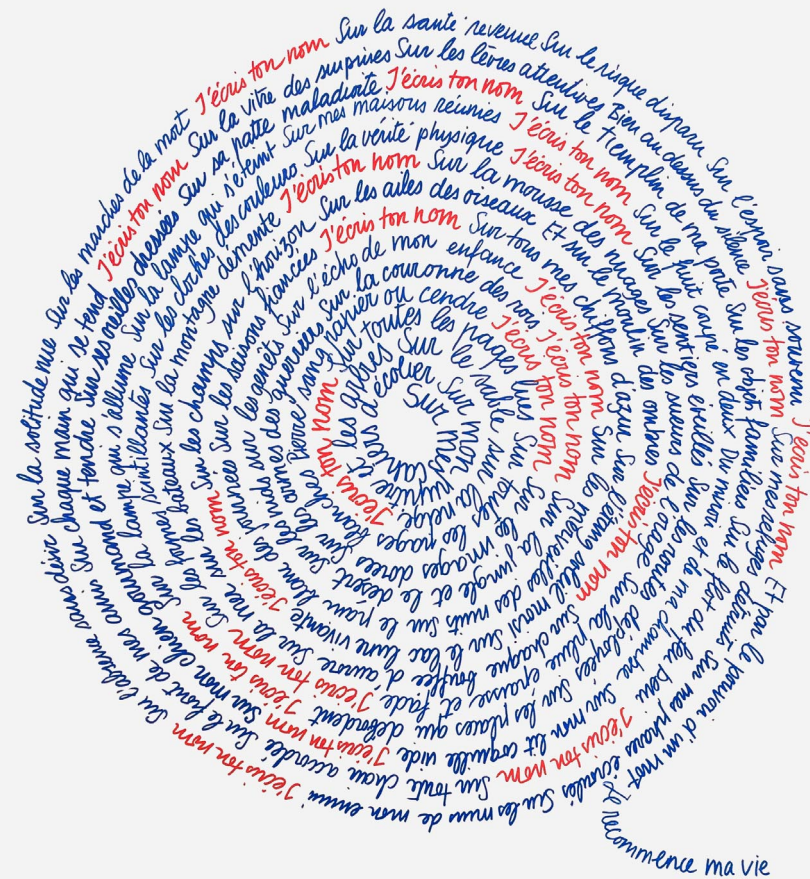
Email

Portable

J'ai pris connaissance du règlement du concours organisé par Brachard et j'en accepte les termes

Date et signature

Brachard & Cie
depuis 1839
10 Corratierie
1204 Genève
t +41 (0)22 817 0555
f +41 (0)22 817 0569
contact@brachard.ch
www.brachard.com



Je suis né pour te connaître
Pour te nommer
Liberte'

Paul Eluard 1942

concours

jusqu'au 30 septembre 2020



depuis 1839

Envie de dessiner? Envie d'écrire?

...un message, une lettre, un poème, une belle histoire!
Sous forme de dessin, calligraphie, bande dessinée,
collage ou art postal (Mail Art).

règlement du concours

01 / Ce concours est ouvert à tous / il y a trois catégories d'âge:

3 à 10 ans
11 à 17 ans
dès 18 ans

02 / Chaque participant présente un seul travail dans la plus totale liberté de genre en respectant les points suivants:

Format:
Minimum A4, 21x29,7cm jusqu'au format maximum A2, soit 42x59,4cm.

Technique libre:
Plume, encre, huile, acrylique, crayon gris ou de couleur, feutre, roller, pastel, craie, gouache, aquarelle, photomontage, collage, etc...

Support:
Papier ou carton jusqu'à 3 mm d'épaisseur, maximum.
Une sélection de supports et de produits sont disponibles chez Brachard.
www.brachard.com/shopping

03 / Le travail doit être signé du prénom et du nom de l'auteur.
Le participant garantit qu'il est l'unique auteur de son travail.

04 / Le participant remplit une fiche, disponible au magasin ou sur www.brachard.com/concours
Par sa signature, il s'engage à respecter le présent règlement sans restriction.
Pour les participants mineurs, l'autorisation du représentant légal sur la fiche est obligatoire.
Les fiches de participation non signées, incomplètes ou illisibles ne seront pas acceptées.

- 05 / Le travail peut être déposé au magasin Brachard & Cie SA, 10, rue de la Corraterie à Genève, muni de la fiche de participation et protégé par une enveloppe en papier, jusqu'au mercredi 30 septembre 2020. Les travaux non emballés ne seront pas acceptés.
- 06 / Le travail peut être envoyé par la poste muni de la fiche de participation, protégé par une enveloppe fermée, éventuellement sous la forme de «l'art postal» (l'enveloppe pouvant faire partie du travail), à l'adresse suivante:
Brachard & Cie SA / 10, rue de la Corraterie / case postale 5242 / 1211 Genève 11
L'envoi se fait sous la responsabilité du participant jusqu'à sa réception chez Brachard. Il doit être emballé et affranchi en conséquence et il doit nous parvenir avant le mercredi 30 septembre 2020.
- 07 / Tout participant accepte par avance que son travail soit publié avec ses noms et prénoms dans les médias, sur le site Internet de Brachard, sur les réseaux sociaux et lors de l'exposition prévue.
- 08 / La cession des droits de reproduction du travail exécuté est à titre gratuit. Le participant renonce à réclamer des avantages matériels liés aux exploitations éventuelles de son travail.
- 09 / Les travaux seront jugés selon plusieurs critères: originalité, spontanéité, maîtrise d'une technique...
- 10 / Seuls les gagnants seront prévenus par lettre (le 1^{er} prix par lettre recommandée) au cours du mois de novembre 2020.
- 11 / Les prix seront à retirer chez Brachard par le ou la gagnant/e en personne (ou un parent s'il s'agit d'un enfant), sur présentation de la lettre justificative, jusqu'au 28 février 2021, dernier délai. Les prix ne sont pas remboursables en espèces et ne peuvent pas être échangés.
- 12 / Les travaux non réclamés par leurs auteurs au-delà du 31 mars 2021, deviendront la propriété de Brachard.

JURY

Le jury travaillera durant le mois d'octobre 2020.
Les travaux seront jugés individuellement par:

Jean-Marc Brachard	<i>Brachard</i>
Patrick Fuchs	<i>Doyen de l'Ecole supérieure de bande dessinée et d'illustration de Genève (ESBDI)</i>
Raphaèle Gygi	<i>Scénographe et Décoratrice chez Brachard</i>
Pascal Vuarnier	<i>Brachard</i>
Adrian Weber	<i>Directeur artistique chez Caran d'Ache</i>

EXPOSITION

Une exposition des travaux primés est en principe prévue durant les mois de janvier et/ou de février 2021. Si cette exposition devait être reportée ou annulée, Brachard se réserve le droit d'en décider sans qu'aucun recours ou réclamation ne puisse être adressé par un participant.

Ce règlement ne fera l'objet d'aucune exception.

plus de 6'000.- de prix!

CARAN D'ACHE
Genève

GRAF VON FABER-CASTELL

FABER-CASTELL

FABRIANO

MOLESKINE®

SENNELIER

MONT
BLANC